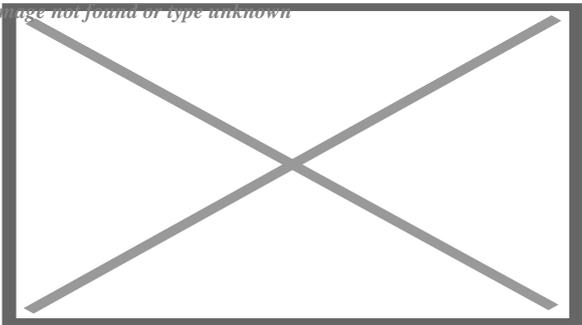


La Bolivie soutient la décision judiciaire contre des anciens ministres du coup d'État

Image not found or type unknown



La Havane, 23 déc. (RHC)- Le Comité bolivien pour la promotion de la justice a exprimé son soutien à la décision judiciaire qui oblige deux anciens ministres du gouvernement de facto à rester en détention préventive dans la prison de San Pedro.

"Nous avons été informés d'une pétition de transfert proposé par M. Alvaro Coimbra et Rodrigo Guzmán, et nous nous sommes opposés à cette pétition, compte tenu du fait que la prison de Trinidad n'offre pas la même sécurité que la prison de San Pedro", a déclaré l'avocat Jorge Nina.

L'avocat de l'accusation a expliqué à la presse que l'autorité juridictionnelle de la huitième Cour d'instruction criminelle a évalué l'argument présenté par les plaignants, et que les ex-ministres ne remplissaient pas les conditions pour que cette demande soit satisfaite.

"Un tel transfert ne peut avoir lieu que dans le cas où la vie des détenus est en danger, en ce sens, n'ayant pas démontré de telles extrémités, le juge de l'affaire a rejeté l'incident et M. Coimbra et M. Guzmán resteront dans le pénitencier de San Pedro", a affirmé maître Nina.

Les anciens chefs de portefeuilles du gouvernement de facto de Jeanine Áñez ont été arrêtés le 12 mars 2021 à Beni, accusés de terrorisme et de complot dans l'affaire connue sous le nom de "Coup d'État I", et sont depuis lors en détention préventive.

Dans le cadre de cette affaire, la détention provisoire a été prolongée pour Áñez, Coimbra et Guzmán jusqu'en février 2023.

Jeannine Añez qui s'est mis à la tête du gouvernement de facto peu après le départ d'Evo Morales, est détenue au centre d'orientation pour femmes de Miraflores. Elle a été condamnée à dix ans de prison dans l'affaire dite du "Coup d'État II".

Dans cette autre affaire, le tribunal l'a déclarée coupable des crimes de manquement au devoir et de résolutions contraires à la Constitution et à la loi pour s'imposer comme chef du Sénat, d'abord, et comme chef de l'État, ensuite.

L'Affaire «Coup d'État I» a été lancée à la suite d'une plainte de l'ancienne députée Lidia Patty, qui a déposé l'accusation fin 2020.

Áñez et les opérateurs politiques qui ont facilité son accession à la direction de la Bolivie en novembre 2019 sont inclus dans la procédure pénale.

Parmi eux, l'actuel gouverneur de Santa Cruz, Luis Fernando Camacho, et son père, qui a négocié avec les chefs de la police et de l'armée pour soutenir le coup d'État contre l'ancien président Evo Morales, comme Camacho l'a lui-même avoué dans une vidéo.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/308699-la-bolivie-soutient-la-decision-judiciaire-contre-des-anciens-ministres-du-coup-detat>



Radio Habana Cuba